

LETTRE D'INFORMATION DESTINEE AU PROPRIETAIRE DES BIENS A REPENDRE

Demande d'autorisation d'exploiter

(Art. L331-1 à L331-11 et R331-1 à R331-7 du code rural et de la pêche maritime)

Consignes pour le demandeur : vous devez justifier avoir informé le ou les propriétaires que vous sollicitez une demande d'autorisation d'exploiter sur des parcelles leur appartenant, en fournissant à l'administration, soit ce courrier signé du propriétaire, soit un justificatif d'envoi en recommandé de ce courrier.

Vous trouverez en bas de page l'ensemble des personnes à informer selon les situations de propriété.

Il vous est fortement recommandé de rencontrer le ou les propriétaires afin de leur exposer votre projet.

Demandeur :

M. et/ou Mme :

Personne morale (raison sociale):.....

Adresse :

.....

A :

Nom, prénom et adresse du ou des propriétaires :

.....

.....

.....

.....

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article R331-4 du code rural et de la pêche maritime, je vous informe que je sollicite, auprès du préfet de la région des Pays de la Loire, une demande préalable d'autorisation d'exploiter pour des parcelles vous appartenant et listées à la page suivante. Ces parcelles étaient précédemment exploitées par :

Pour information, je souhaite attirer votre attention sur les éléments suivants :

- Cette lettre est soumise à votre signature afin que je puisse attester auprès de l'administration que je vous ai informé du dépôt de ma demande préalable d'autorisation d'exploiter.
- Votre signature ne vous engage pas à me louer ou à me vendre les parcelles, objets de la demande. Ce n'est pas une lettre d'accord ou de désaccord sur ma demande.
- Dans le cadre de la procédure relative à ma demande d'autorisation d'exploiter, vous avez la possibilité de produire des observations écrites auprès de l'administration (voir adresse de la direction départementale des territoires ci-dessous).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Fait àle.....

Signature du demandeur

Signature du propriétaire *

« J'ai pris connaissance des informations ci-dessus »

Administration où est déposée ma demande : Direction départementale des territoires de

Adresse

Tél :

Mail :

* En cas de propriété partagée entre époux, la lettre doit être signée par les 2 conjoints.

En cas de propriété en indivision, une lettre doit être signée par chacun des indivisaires ou par le mandataire désigné par les indivisaires.

En cas de démembrement de la propriété, une lettre doit être signée par l'usufruitier, chaque nu-propriétaire. Indiquer la qualité du signataire (usufruitier ou nu-propriétaire).

En cas de propriété en société (SCI, GFA, etc), une lettre doit être signée par les gérant(s) sont inscrits sur l'extrait Kbis, ou le gérant ayant pouvoir.

En cas de propriétaire placé sous mesure de sauvegarde (tutelle, curatelle,...), la lettre doit être signée par le représentant désigné aux fins de gestion des biens

